

SERRIÈRES Les opposants au projet de Tivoli-Sud se plient à la décision de l'Etat.

«Mieux vaut garder les acquis que risquer de tout perdre»

FLORENCE VEYA

Elle dure depuis douze ans, la saga ayant pour trame un projet immobilier sur le terrain des friches désaffectées de feu l'usine Suchard, qui oppose Bernard Simond, habitant de Serrières, à la Ville de Neuchâtel et au maître de l'ouvrage Tivoli Center SA. Mais elle pourrait bien connaître un épilogue. Soutenu par l'Association de quartier Serrières bouge! (AQSB!), Bernard Simond vient de décider de ne pas recourir devant la Cour de droit public contre la décision rendue par le Conseil d'Etat en décembre dernier (nos éditions du 16 décembre 2016, 1er juillet 2015, 7 mars 2013 et 6 mars 2012).

Partielle est la satisfaction du recourant qui dit approuver la forme, mais pas le fond. A l'image de la décision rendue par l'exécutif cantonal qui lui donnait «très partiellement gain de cause», quant à trois précisions à apporter au règlement du plan de quartier Tivoli-Sud et Vallon.

Ces ajustements portent sur: la position géographique des deux accès au parking de Tivoli-Sud, l'un par le nord, sur la rue de Tivoli et l'autre par la rue Erhard-Borel; la limite maximale des besoins en cases de stationnement à fixer de manière précise, notamment en fonction de l'affectation des constructions sur Tivoli-Sud et du dimensionnement du parking de Tivoli-Nord, enfin des taux d'affectation maximaux destinés aux activités (30%) et aux logements (70%) dans le périmètre de Tivoli-Sud.

«Mieux vaut conserver ces acquis-là que risquer de tout perdre», reconnaît Bernard Simond. Même s'il ne cache pas son insatisfaction quant à «la démarche politique» dans ce dossier. Le conseiller communal Olivier Arni, en charge de l'Urbanisme, se dit, quant à lui, «ravi» du choix de l'opposant de ne pas res-



C'est en lieu et place des friches de l'ancienne usine Suchard que devrait s'ériger le projet immobilier de Tivoli Center SA. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

courir contre la décision du Conseil d'Etat, arguant que c'est la preuve que Bernard Simond «reconnait la qualité de l'étude d'impact».

«Menée de façon partielle»

Mais l'opposant ne l'entend pas de cette oreille. Parlant en son nom et en celui de l'AQSB!, il estime que «considérer chaque nouveau projet du quartier de manière isolée et conclure que chacun d'eux n'aura que peu d'impact sur le quartier ne correspond ni à la réalité ni à la réglementation». Il affirme «rester persuadé» que l'étude d'impact a été menée «de façon partielle en modifiant les données de base du cahier des charges afin de satisfaire les souhaits du promoteur et du propriétaire du lieu». Soit Tivoli Center SA, dont le directeur ne cache pas non plus son contentement quant à cette décision de non-recours. «D'autant qu'il ne s'agit pas de changements, mais de précisions à apporter au règlement du

plan de quartier», nuance Marc Laug.

Selon la législation, ces «formalités juridiques», comme les nomme Olivier Arni, seront soumises à une mise à l'enquête publique. Mais elles seules, pas l'ensemble du plan de quartier. «Il va sans dire que nous l'examinerons d'un œil très attentif», relève Olivier Forel, président de l'AQSB!

Avant d'ajouter qu'en dépit du temps, de l'énergie et de l'argent consacrés à l'analyse de ce dossier, «nous nous retrouvons toujours face à des divergences sur les chiffres (réd. trafic, nombre de places de parc, etc), les calculs et leurs résultats, alors que nous souhaitons parler de vision».

L'AQSB et l'opposant concluent alors en chœur: «Force est de constater, malheureusement, qu'il s'avère inutile de continuer sur de telles bases.» Aussi, sans nouvelles oppositions, le projet pourrait-il prendre forme d'ici un à trois ans, ce qui devrait mettre un terme au feuilleton. ◉

DATES CLÉS DE LA SAGA

2004-2005 Elaboration du plan de quartier (PDQ) Tivoli-Sud. Oppositions.

2006-2007 Mise à l'enquête publique du PDQ, levée des oppositions et recours des opposants contre la décision de la Ville.

2007-2012 Procédures juridiques devant diverses instances (jusqu'au Tribunal fédéral) de la part des opposants et de la Ville.

2013-2015 Nouveau rapport d'impact sur l'environnement tenant compte des demandes des tribunaux, expertise confirmant la qualité de cette étude et levée de l'opposition par la Ville. Recours des opposants

2016-2017 Décision du Conseil d'Etat, puis choix des opposants de ne pas recourir.

NEUCHÂTEL

La Serrière la fait tourner

Le chantier de la nouvelle centrale hydroélectrique dans le vallon de la Serrière, à Neuchâtel, aura duré plus d'une année. L'essentiel des travaux, qui auront coûté une dizaine de millions de francs et subi des retards, est achevé.

Pour l'instant, «la production d'électricité est très faible», relève Remigio Pian, directeur énergies et produits chez Viteos. Une «situation météorologique extraordinaire, avec une longue saison sèche au milieu de l'hiver», est en cause. Paradoxalement, si la centrale produit peu en raison du gel et des faibles précipitations, c'est un excès de pluie qui avait retardé les travaux au printemps.

«Extrêmement délicat»

L'installation est désormais concentrée dans une seule centrale, rue Martenet. Les deux autres usines ont été vidées, mais les bâtiments subsistent. Ils appartiennent à Philip Morris et Tivoli Center. La nouvelle installation doit produire en moyenne un tiers de courant vert de plus qu'auparavant, soit 4,4 gigawatts-heure, l'équivalent de la consommation annuelle de 1250 ménages.

Le premier tronçon du chantier, au sud du vallon, s'est révélé «extrêmement délicat» en raison de la complexité du terrain. Les fondations de bâtiments anciens ont été renforcées pour éviter tout risque d'affaissement. Dans d'étroites ruelles, les fouilles ont représenté «un défi en termes de

génie civil». Par ailleurs, Viteos en a profité pour remplacer des tuyaux de gaz, d'eau et d'électricité.

Quant à l'apparence des lieux, dans le cœur historique du quartier de Serrières, «nous avons mis un point d'honneur à tout remettre en état, avec l'une ou l'autre amélioration par-ci, par-là», selon Remigio Pian.

Dégrilleur et enrochement

Si l'apparence de la centrale n'a pas changé, des modifications sont visibles au fil de la Serrière. Dans le haut du vallon trône un dégrilleur. Ce bras métallique servira à sortir les matières charriées par l'eau, comme des branches. Hier, des ouvriers spécialisés vérifiaient la connexion du système.

Sur le parcours de la rivière, un enrochement a été réalisé. Parmi les finitions à venir prochainement, de gros blocs de pierre seront posés dans le lit de la Serrière, pour offrir aux poissons des lieux propices à la reproduction.

Des finitions sont aussi attendues à la nouvelle centrale hydroélectrique du Seyon, également à Neuchâtel. L'essentiel des travaux s'était achevé à fin novembre dernier. «Ça produit, lorsqu'il y a de l'eau...», note Remigio Pian. La production visée équivaut ici à la consommation de 160 ménages. Les centrales de la Serrière et du Seyon représenteront près de 10% de la production hydroélectrique de Viteos. ◉ FME



Dans le haut du vallon de la Serrière, un dégrilleur a fait son apparition.

DAVID MARCHON

PUBLICITÉ

L'EXPRESS

PARTENAIRE MÉDIA



VITEOS NUC REÇOIT
TS VOLLEY DÜDINGEN

HALLE DES SPORTS DE LA RIVERAINE
SAMEDI / 28 JANVIER 2017 / 17:30

BILLETTS ET ABONNEMENTS EN VENTE À L'ENTRÉE DE LA SALLE DE LA RIVERAINE ET AU KIOSQUE DU FUN'AMBULE (AVENUE DU 1ER MARS À NEUCHÂTEL)

ADULTE : 15.- CHF / ÉTUDIANT / AVS / APPRENTI : 10.- CHF
ENFANT DE MOINS DE 16 ANS : GRATUIT

PARTENAIRE DIAMANT

viteos
toutes vos énergies

PARTENAIRE OR

TISSOT BCN

PARTENAIRE ARGENT

VOR RTX SA DORVILLE Sun

PARTENAIRE BRONZE

Zutition BILBOURD DORVILLE NNews Video

PARTENAIRE MULTIMÉDIA

RTS

PARTENAIRE SPORTIF

FTS

BALLONS DE MATCH
OFFERTS PAR :

Baloise Allianz